

Auschwitz-Birkenau  
matricule 164 517

*Sur les traces d'un survivant de la Shoah :  
le récit de Philippe Glanzberg*



## Avant-propos

*Rescapé du camp d'Auschwitz-Birkenau, âgé aujourd'hui de 89 ans Philippe Glanzberg vit à La Rochelle. Ces dernières années il a accepté, à de nombreuses reprises, de venir dans des classes témoigner devant des collégiens et des lycéens de son expérience des camps.*

*Son témoignage nous a semblé précieux pour tenter de faire comprendre aux adolescents d'aujourd'hui ce qu'a pu être la vie d'un jeune Français de confession israélite dans cette période terrible que fut la Seconde Guerre Mondiale.*

*Nous avons essayé de transcrire par écrit ce qu'il avait dit sur cette époque à l'occasion de sa venue au lycée Jean Dautet en janvier 2009 mais aussi à la suite de nombreux entretiens.*

*Mais ce récit est aussi une plongée dans le XX e siècle et il nous a paru nécessaire d'apporter quelques éclairages historiques pour faire comprendre la particularité de ce témoignage.*

*Pour distinguer les deux aspects, le récit est en italique, les explications en caractère normal. Ces explications sont abondantes au début pour présenter le contexte et laissent progressivement davantage de place au récit. Nous avons aussi inséré des cartes, photographies et divers documents originaux.*

*A travers l'histoire d'un homme et d'une famille il nous semble que les événements historiques sont plus abordables et davantage porteurs d'émotions.*

*Mais l'émotion ne suffit pas : l'historien doit aussi tenter de faire comprendre par quel enchaînement catastrophique d'événements, entre la fin du XIX e siècle et 1945, se produit la Shoah. Ce terme, qui signifie « tempête » en hébreu, désigne le génocide que les Juifs ont subi pendant la Seconde Guerre Mondiale du fait de la politique nazie et qui a exterminé environ 6 millions des leurs.*

*Puisse ce récit en faire prendre conscience aux collégiens et lycéens d'aujourd'hui.*

*Chantal et Ghislain Le Guillou  
Janvier–novembre 2009*

### **Naissance de Philippe à Sarrebruck après la Première Guerre Mondiale**

*Philippe Glanzberg est né le 24 février à 1920 à Sarrebruck en Sarre. Il est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants. Après lui viennent Kalman (Charles) en 1921, Israël (appelé aussi Isidore et, aujourd'hui, Jules) en 1923, Kathe (Catherine) en 1924.*

Sarrebruck se trouve en Allemagne. C'est une grande ville proche de la frontière française. La ville lorraine de Metz (préfecture de la Moselle) se situe à seulement 70 km au sud de Sarrebruck.

*En 1920, à la naissance de Philippe, la Sarre a un statut spécial.*

En vertu du traité de Versailles de 1919, elle a été détachée de l'Allemagne pour une période de 15 ans et confiée à la France qui l'administre sous mandat de la Société des Nations<sup>1</sup>. Cela permet à la France d'en exploiter les riches mines de charbon au titre des réparations.

Rappelons que la Première Guerre Mondiale vient de se terminer par la victoire de l'Entente (France, Royaume-Uni, Etats-Unis, Italie) sur les puissances centrales (Allemagne, Autriche-Hongrie, Empire ottoman). Le bilan humain est très lourd : plus de 8 millions de victimes, essentiellement des militaires. Ce sont des hommes jeunes, des pères de famille, de jeunes mariés qui n'ont pas eu le temps de profiter de leur épouse. Ce sont des paysans, des instituteurs, des ouvriers, des artisans, des cadres. Les blessés sont également particulièrement nombreux : on parle souvent de « gueules cassées » pour les désigner. A cela s'ajoute à la toute fin de la guerre la terrible épidémie de grippe espagnole qui ravage l'Europe et fait des millions de morts parmi les populations civiles.

Le bilan matériel n'est pas moins terrible : les combats ont été d'une violence inouïe et se sont concentrés sur certaines régions où la guerre s'est enlisée en une interminable guerre de tranchées. L'Est de la France est dévasté (l'Aisne, la Meuse –où se trouve Verdun- notamment-). Il en est de même en Europe centrale dans les régions qui ont été victimes des combats entre Russes et Allemands, entre Russes et Autrichiens.

L'une des conséquences majeures de cette guerre est également une complète réorganisation de la carte de l'Europe, réorganisation dont les vaincus font les frais.

### **La situation de l'Allemagne après la Première Guerre Mondiale**

Ainsi l'Empire allemand de Guillaume II est remplacé par un régime démocratique : la république de Weimar qui naît dans un bain de sang (écrasant la révolution spartakiste à Berlin en 1919).

L'Allemagne est, en 1919, en partie démembrée : elle perd à l'est des provinces peuplées de Polonais qui vont s'agglomérer à d'autres (à la Galicie, anciennement austro-hongroise et, plus à l'est, aux provinces polonaises de l'Empire russe) pour former une Pologne indépendante.

Elle perd à l'Ouest l'Alsace et la Moselle<sup>2</sup> qu'elle avait annexées en 1871 suite à la défaite française : ces trois départements sont rendus à la France.

Mais l'Allemagne, désignée comme responsable de la guerre, doit également accepter, par le traité de Versailles de juin 1919, d'autres clauses très sévères : le service militaire est supprimé, l'armée allemande est réduite à 100 000 hommes, n'a pas le droit d'avoir une aviation ni une artillerie modernes, la Rhénanie est démilitarisée, l'Allemagne perd ses colonies et doit payer aux vainqueurs des réparations considérables.

Le statut particulier de la Sarre n'est qu'un des aspects de ce traité considéré par les Allemands comme un « Diktat » (une dictée), et très mal accepté.

---

<sup>1</sup> La Société des Nations créée en 1919 par le traité de Versailles est l'ancêtre de l'O.N.U. (l'Organisation des Nations Unies fondée en 1945). Son but est de maintenir la paix entre les Etats. Mais elle a également pour rôle de s'occuper de l'administration des territoires qui se retrouvent sans Etat après la Première Guerre Mondiale : c'est le cas des anciennes colonies allemandes en Afrique, du Proche-Orient ou de la Sarre. La SDN ne disposant pas de personnel administratif, de police ni d'armée, l'administration de ces territoires est confiée par la SDN aux vainqueurs de la guerre : France et Royaume-Uni. C'est pourquoi on utilise cette expression de « territoire sous mandat de la SDN » pour qualifier ces territoires administrés par la France ou le Royaume Uni pour le compte de la SDN.

<sup>2</sup> On dit Alsace-Moselle et non « Alsace-Lorraine » puisque toute la Lorraine n'a pas été annexée par les Allemands en 1871, seulement le département de Moselle mais pas les Vosges ni la Meurthe-et-Moselle.



doc. 1. Carte de l'Allemagne en 1919

### **Une famille israélite originaire de Pologne**

La famille Glanzberg n'est pas originaire de Sarre. Le père de Philippe, Adolphe Glanzberg est né le 12 décembre 1889 à Przeworsk. Sa mère Hilde Spatz est née le 23 octobre 1894 à Bolika. La famille Glanzberg est de confession israélite.

Przeworsk est une petite ville, située aujourd'hui dans le sud-est de la Pologne, dans une province qui s'appelle la Galicie. Bolika se trouve dans la même région.

A la fin du XIX e cette province appartient à l'Empire austro-hongrois. Les parents de Philippe sont donc sujets de l'Empereur d'Autriche François-Joseph Ier.

L'Autriche-Hongrie est, à cette époque, un empire multinational dominé par les Autrichiens (parlant allemand), mais comptant de nombreuses minorités nationales : Hongrois, Polonais, Slovènes, Tchèques, Slovaques, Croates, Roumains, Bosniaques, Italiens, pour les principales.

La défaite de l'Autriche-Hongrie en 1918 entraîne son éclatement en plusieurs Etats fondés sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes :

- les minorités italiennes et roumaines sont intégrées respectivement à l'Italie et la Roumanie.
- la petite Serbie d'avant 1914 est agrandie pour former un royaume des Serbes, Croates et Slovènes (ou Yougoslavie).
- le noyau autrichien (où l'on parle allemand) forme une petite Autriche dotée d'une immense capitale cosmopolite : Vienne.
- le noyau hongrois forme une petite Hongrie.
- Tchèques et Slovaques sont regroupés dans une Tchécoslovaquie.
- enfin les Polonais de Galicie sont regroupés, comme nous l'avons dit précédemment, avec les Polonais qui étaient auparavant dans l'Empire allemand et russe pour former une Pologne indépendante.



doc. 2. Carte de l'Autriche Hongrie après la Première Guerre Mondiale

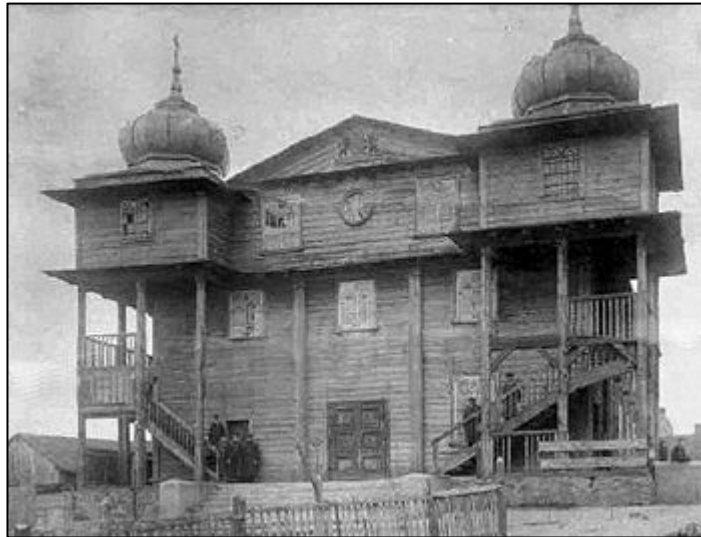
Ce découpage de l'Autriche-Hongrie en Etats-Nations (c'est-à-dire en Etats dont les frontières coïncident avec celle d'un seul groupe national) est cependant très imparfait, laissant subsister de nombreuses minorités dans les nouveaux Etats : beaucoup de minorités allemandes dans la région des Sudètes c'est-à-dire le nord-ouest de la Tchécoslovaquie, mais aussi dans toute l'Europe centrale ; beaucoup de Hongrois en Roumanie, mais aussi beaucoup de Tsiganes semi nomades dans tous ces Etats d'Europe centrale et balkanique. Parmi toutes les minorités qu'on trouve en Europe, l'une occupe une place particulière du fait de son histoire, de sa dispersion et de sa localisation : la minorité juive.

### **La situation des Juifs en Europe centrale après la Première Guerre Mondiale**

Dans ces années 1920-1930 les Juifs représentent environ 18 millions de personnes dans le monde dont plus de 11 millions en Europe (les autres se trouvent en Amérique, notamment aux Etats-Unis, en Afrique du Nord, au Proche Orient).

*La famille de Philippe est originaire d'une région polonaise qui fut, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le foyer le plus important du judaïsme mondial.*

En Pologne les Juifs sont, dans l'Entre-deux-guerres, plus de trois millions dans un Etat polonais qui compte un peu plus de 30 millions d'habitants. Ils représentent donc plus de 10 % de la population. Mais comme il s'agit d'une population surtout urbaine, leur pourcentage est encore plus grand dans les villes : ils représentent un quart de la population de Cracovie, un tiers de celle de Varsovie ou de Lodz. Dans certaines petites villes ils sont même majoritaires.



doc. 3. *Photographie la synagogue en bois de Gabin (Pologne). Elle fut construite au début du XVIII e siècle et détruite en 1939. Cette petite ville au nord-ouest de Varsovie abritait plus de 3 000 Juifs, soit environ la moitié de la population.*

### **Bar-mitsva puis émigration d'Adolphe Glanzberg**

*Philippe raconte que son père serait venu travailler à Berlin comme repasseur chez un tailleur après sa Bar-mitsva. C'est là qu'il aurait rencontré sa mère. Ils se seraient ensuite mariés et installés en France.*

*Leurs papiers indiquent qu'ils sont arrivés en France en novembre 1918, soit juste à la fin de la guerre.*

*Adolphe Glanzberg a servi pendant la Première Guerre Mondiale comme soldat dans l'armée austro-hongroise et a été blessé. Il était loyal envers l'empereur François-Joseph Ier et ne voulait pas devenir citoyen polonais, raconte Philippe.*

*En arrivant en France Adolphe travaille chez un tailleur avant de devenir ultérieurement commerçant dans le textile.*

La Bar-mitsva est la cérémonie religieuse qui, pour un garçon juif, marque son accès à l'âge adulte. C'est la deuxième cérémonie importante de sa vie après celle de la circoncision qu'il a connue alors qu'il était un nouveau-né de huit jours. Elle se passe à l'âge de 13 ans.

Pour cela le jeune garçon doit avoir suivi un enseignement qui lui permet d'être capable de lire à voix haute un passage de la Torah (le livre de la Loi qui, dans ses 24 livres, raconte l'histoire du peuple hébreu –que les chrétiens appellent l'Ancien Testament).

La Torah est écrite en hébreu. La lecture se fait de droite à gauche. Comme dans de nombreuses langues sémitiques (par exemple en arabe classique) les voyelles ne sont pas indiquées et il n'y a pas de signe de ponctuation. Il faut donc un apprentissage assez long pour être capable de faire cette lecture à voix haute à la synagogue devant toute la communauté.

Cette remarque est importante : pour cette raison religieuse (être capable, quand on est un garçon, de lire la Torah à voix haute en hébreu qui n'est pas la langue qu'on utilise dans la vie courante mais une langue morte ou en tout cas parlée par les seuls érudits), les communautés juives ont toujours beaucoup encouragé l'alphabétisation et l'étude (principalement des garçons). Cela explique le nombre important de Juifs parmi les professions intellectuelles, les écrivains, les artistes en Europe à la fin du XIX e siècle et au début du XX e siècle.

*Les parents de Philippe parlent yiddish entre eux mais connaissent aussi l'allemand. Philippe et ses frères et sœurs grandissent dans un environnement essentiellement germanophone puisqu'en Sarre le système scolaire est en allemand.*

Les Juifs d'Europe centrale ont leur propre langue : le yiddish (ou judéo-allemand). Le yiddish est né au Moyen Age sur les bords du Rhin dans une région germanique et a ensuite été transporté en Pologne par les Juifs quand ils ont quitté la France et le St Empire Romain Germanique d'où ils sont expulsés à la fin du Moyen Age.

Le yiddish s'écrit en caractères hébreux (et se lit donc de droite à gauche comme l'hébreu). Son vocabulaire comprend environ 70 % de mots d'origine allemande, 15 % de mots d'origine hébreu ou araméenne<sup>3</sup> et 15 % de mots appartenant aux pays traversés par les Juifs dans leur exode à travers l'Europe. Il y a ainsi dans le yiddish des mots d'origine latine ou d'ancien français, des mots d'origine slave. Enfin la syntaxe s'apparente à la syntaxe des langues slaves.

Vatter	Pater	אב	אטער
Mûter	Mater	אם	מויטער

doc. 4. Extrait du dictionnaire d'Elijah Levita XVI e siècle

De gauche à droite les mots « père » et « mère » écrits en allemand, en latin, en hébreu et en yiddish

### L'immigration en France dans les années 1920 et 1930

La France a été saignée par la Première Guerre Mondiale : elle compte environ 40 millions d'habitants en 1918 (elle a perdu 1,5 million d'hommes, 3 millions sont blessés ou mutilés).

Sa démographie est chancelante et elle accueille sur son sol de nombreux immigrés. Les plus nombreux proviennent d'Europe centrale : Russes « blancs » qui ont fui la révolution bolchévique, ressortissants de l'ex-Empire austro-hongrois.

La France va accorder la nationalité française de manière très libérale à ces étrangers venus travailler, ainsi qu'à leurs enfants.

Parmi eux les Juifs sont nombreux, fuyant parfois la misère et, plus souvent, encore les brimades, vexations et pogroms antisémites<sup>4</sup>.

<sup>3</sup> L'Araméen est la langue parlée en Palestine à l'époque de Jésus

<sup>4</sup> Le terme de pogrom (d'origine russe) désigne les émeutes dirigées contre les Juifs et qui se traduisent par des pillages et des meurtres. Ceux de 1918-1920 font 60 000 morts environ en Ukraine. C'est un épisode qu'on a aujourd'hui un peu oublié mais que les communautés juives d'Europe comme des Etats-Unis connaissent parfaitement à cette époque.



## La naturalisation française des Glanzberg

Les parents Glanzberg ont acquis la nationalité française par un décret de naturalisation du 12 juin 1928 (soit au bout de dix ans de résidence en France).

doc. 5. Photocopie du décret de naturalisation des Glanzberg



Le document précédent est une copie certifiée conforme (en 1962) du décret de naturalisation de la famille Glanzberg du 12 juin 1928, signé par le Président de la République Française (Gaston Doumergue) et le Garde des Sceaux (Louis Barthou).



Cette naturalisation s'appuie sur une loi votée peu de temps avant (la loi du 10 août 1927) qui rend plus aisée la naturalisation des étrangers vivant en France que la précédente loi (de 1889) qui était déjà assez libérale sur ce plan. Il ne faut plus que 3 ans de résidence en France pour pouvoir prétendre à la naturalisation. Dans une procédure de naturalisation, la naturalisation des parents entraîne automatiquement celle des enfants mineurs.

*C'est le cas pour la famille Glanzberg : Philippe, l'aîné, devient Français à l'âge de 8 ans, sa petite sœur à l'âge de 4 ans.*

### **L'évolution de la communauté israélite de France et l'antisémitisme en France**

La communauté israélite de France se modifie radicalement pendant ces années de l'Entre-deux-guerres : elle compte environ 300 000 personnes à la veille de la Seconde Guerre Mondiale (soit dix fois moins qu'en Pologne). Les Juifs représentent donc moins d'un pour cent de la population française.

Parmi eux la moitié sont implantés en France depuis plusieurs générations et très bien intégrés : la plupart appartiennent aux classes moyennes et supérieures de la société française. L'autre moitié de la communauté est constituée de ces immigrés d'Europe centrale et balkanique. Ils sont, dans l'ensemble, de condition plus modeste : artisans, commerçants. Ils sont parfois plus pratiquants que les Juifs installés de longue date en France.

Le capitaine Alfred Dreyfus, officier supérieur affecté à l'Etat-major de l'armée à Paris et héros involontaire d'une « Affaire » qui enflamme l'opinion publique au tournant du XX e siècle, représente un exemple de l'intégration de cette communauté dans la société française, à des postes à responsabilités.

Léon Blum, secrétaire général du parti socialiste (SFIO), président du Conseil sous le Front Populaire de 1936 à 1938 en est un autre exemple.

Si des Juifs français peuvent accéder à ces postes c'est parce qu'ils ont acquis, dès la Révolution française, la citoyenneté française, parlent parfaitement le français et participent pleinement à la vie économique, sociale et culturelle. Leurs enfants sont scolarisés dans le système scolaire public (et non dans des écoles confessionnelles) et entrent à l'Université et dans les Grandes Ecoles sans discrimination. Les mariages mixtes entre Juifs et non-Juifs sont relativement nombreux (ce qui a pour conséquence quelques conversions au catholicisme). La participation de la communauté juive française à la défense du pays lors de la Première Guerre Mondiale est d'une loyauté sans faille. (Loyauté qu'on retrouve également chez les militaires juifs engagés dans l'armée allemande, austro-hongroise ou russe pendant la Grande Guerre).

Néanmoins il existe dans l'opinion publique française (comme d'ailleurs dans les opinions américaine ou allemande) un courant antisémite qu'on peut suivre de la fin du XIXe siècle à la Seconde Guerre Mondiale. Les Juifs y sont présentés comme formant un réseau international organisé, prêts à trahir leur pays.

La soi-disant preuve d'un complot juif international est un ouvrage rédigé à la fin du XIXe siècle : *Les protocoles des sages de Sion* qui circule sous le manteau à partir des années 1920 (et va, semble-t-il, jouer un rôle important dans la formation des idées nazies).

Il s'agit d'un texte écrit à Paris par un faussaire russe, informateur de la police politique du tsar Nicolas II qui décrit un complot mondial par lequel Juifs et francs-maçons prévoient de conquérir le pouvoir.

On sait aujourd'hui que ce document est sorti de l'imagination de son auteur et plagie un pamphlet plus ancien.<sup>5</sup> Il contribue en tout cas à alimenter le courant antisémite de cette époque.<sup>6</sup>

Ce courant antisémite est également véhiculé par des mouvements d'extrême-droite (*l'Action Française* notamment) et les discours écrits, caricatures, affiches sont d'une extrême virulence.<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> L'ouvrage est un plagiat (ligne à ligne !) d'un pamphlet de Maurice Joly paru en France en 1864 *Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu*, décrivant un plan fictif de conquête du monde par Napoléon III.

<sup>6</sup> Aujourd'hui l'ouvrage est encore beaucoup lu (et pris pour argent comptant) dans un certain nombre de pays du Moyen Orient afin de prouver les mauvaises intentions de l'Etat d'Israël et des Juifs de la Diaspora. Il est interdit en France depuis 1990.

<sup>7</sup> Aujourd'hui un journaliste ne pourrait plus se comporter ainsi ni dans ses écrits ni dans ses paroles : il tomberait sous le coup de la loi. L'article 24 al. 8 de la loi du 29 juillet 1881 (sur la liberté de la presse) modifiée en 1990 stipule : « *Ceux qui, par l'un des moyens énoncés à l'article 23, auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.* »

Cet antisémitisme se déchaîne verbalement à propos de « l’Affaire Dreyfus » en 1898 : le capitaine Dreyfus a été, à tort, accusé de haute trahison, condamné et déporté au bagne de Cayenne. L’armée qui s’est aperçue a posteriori de son erreur (le vrai coupable de trahison a été formellement identifié) refuse de se déjuger. Les antisémites claironnent que Dreyfus est forcément coupable « puisqu’il est juif ».

Pourtant l’acharnement des défenseurs de Dreyfus va finir par payer : Alfred Dreyfus finit par être rejugé, gracié, puis enfin blanchi de toute accusation et réhabilité en 1906.

A nouveau l’antisémitisme se déchaîne en 1936 quand Léon Blum est nommé président du Conseil : la presse d’extrême-droite l’injurie et le traîne dans la boue... Pourtant il reste en poste et parvient à mettre en place des avancées sociales considérables (congés payés, semaine de 40 h, hausse des salaires) et des réformes économiques (telle la nationalisation de la SNCF).

Dans l’ensemble en France l’antisémitisme reste au stade verbal, alors qu’en Europe orientale, dès le début du siècle, on est déjà passé des injures aux brimades, des brimades aux pogroms...

### **La vie à Sarrebruck avant 1935**

*A cette époque la famille Glanzberg vit dans une certaine aisance. Adolphe Glanzberg est commerçant, il tient un magasin de textile.*

*Une photographie prise vers 1926 montre les enfants Glanzberg comme cela se faisait à l’époque, dans des costumes marins très seyants, se tenant les uns les autres, de l’aîné à la plus jeune chacun une canne à la main.*

*La famille fréquente régulièrement la synagogue.*

*Un peu plus tard Hilda Glanzberg, excellente cuisinière, ouvre une pension de famille qui propose des repas kacher.*

Ces Juifs venus d’Europe centrale sont parfois plus pratiquants que les Juifs plus anciennement implantés en Europe occidentale.

Ils continuent souvent à suivre les préceptes de la cacherout (règles alimentaires juives -qui sont assez proches des règles alimentaires musulmanes-) selon lesquelles certains aliments sont interdits (par exemple le porc), les animaux doivent être abattus d’une manière rituelle (en les égorgeant), la nourriture doit être préparée d’une certaine façon (en veillant à ne pas mélanger le sang et le lait).

Cela explique qu’une pension de famille proposant des repas kacher (mais aussi des plats originaires de Pologne puisse avoir une clientèle parmi tous ces immigrés venus d’Europe centrale.

*Même si la France administre la Sarre, le système éducatif en vigueur est germanophone : les enfants Glanzberg sont donc scolarisés en langue allemande.*

**Installation à Metz (1935-1939)**

En 1935 la période d'administration française sur la Sarre se termine : 90 % de la population sarroise vote son rattachement à l'Allemagne nazie.

*La famille Glanzberg, ne voulant pas subir les discriminations antisémites mises en place en Allemagne par les nazis, décide de partir en France et s'installe en Lorraine, à Metz. Il y existe à l'époque une communauté israélite assez importante.*

Le régime nazi vient en effet d'édicter les lois de Nuremberg (1935) dites «lois pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand». Ces lois interdisent les mariages entre Juifs et citoyens « de sang allemand » ainsi que les relations extraconjugales.

*Cette installation en France implique un changement sur le plan linguistique. A la maison les parents parlaient en yiddish, les enfants plutôt en allemand. En déportation à Auschwitz Philippe sympathisera avec des déportés juifs allemands se sentant plus à l'aise dans cette langue qu'en français qu'il ne parlera vraiment très couramment qu'après la guerre. Toutefois à cette date beaucoup de Lorrains parlent allemand.*

On peut rappeler ici que Metz fait partie des 3 départements français (Moselle, Haut-Rhin et Bas-Rhin) qui ont été annexés par l'Allemagne entre 1871 et 1918.

Pendant la période de l'annexion la pratique du français a été interdite par les autorités allemandes : les Alsaciens et Mosellans ont été scolarisés en allemand ; de nombreux colons allemands sont venus s'installer dans ce qui était devenu le « Reichland d'Alsace-Lothringen ».

Certains Alsaciens et Lorrains ont certes quitté la région après 1871 pour s'installer en France ou en Algérie. Mais la plupart sont restés dans leur région d'origine et cultivent la pratique des langues locales (l'alsacien et le mosellan) pour ne pas avoir à parler allemand dans la vie quotidienne.

En 1935, par conséquent, le français n'est pas la langue la plus parlée à Metz et dans les campagnes voisines même si, depuis 1919, les petits Alsaciens et Mosellans sont à nouveau scolarisés en français.

*Philippe a maintenant 15 ans, il est alors en apprentissage : il s'enfuit de chez son patron ne supportant pas ses réflexions antisémites.*

*Quand la guerre éclate Philippe a 19 ans et n'a pas de formation professionnelle particulière.*

Mais rappelons qu'à cette époque la plupart des jeunes sortent de l'école à 14 ans. Ils entrent dans la vie professionnelle très souvent sans d'autre diplôme que le certificat d'études primaires.



doc. 6. Photographie souvenir d'une excursion près de Metz

Sur l'une des photos de son adolescence, Philippe apparaît (au premier rang au milieu) comme un beau

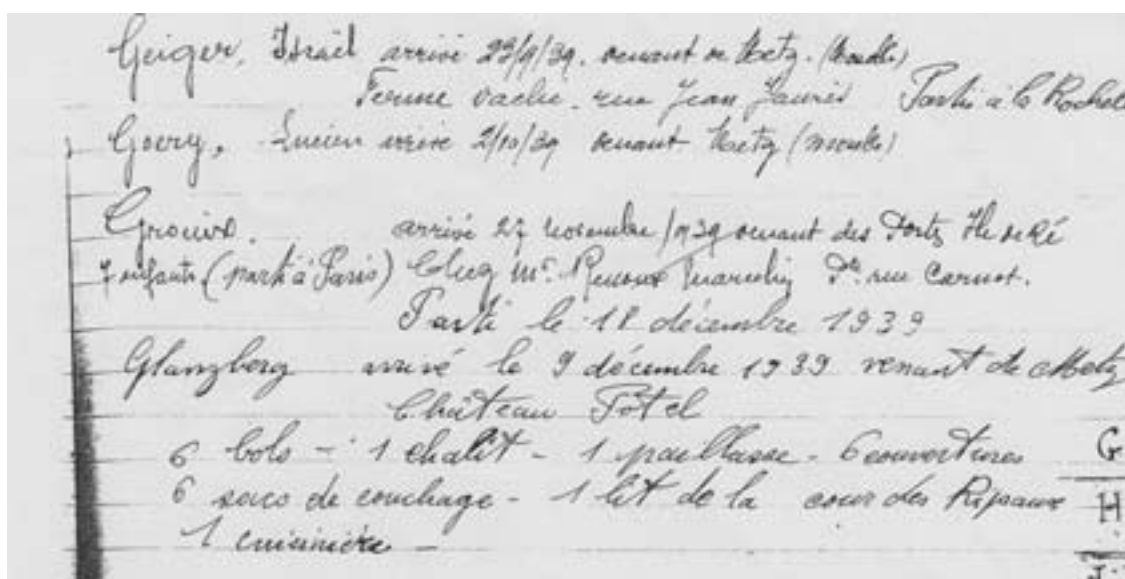
gosse d'une quinzaine d'années, souriant et insouciant au milieu d'un groupe de jeunes garçons et filles en excursion. Rien ne laisse présager les années tragiques qui vont suivre...

### Le début de la guerre : évacuation des populations civiles de l'Est de la France et installation de la famille Glanzberg près de La Rochelle : 1939-1940

Lorsque la guerre éclate en septembre 1939 les populations civiles de l'Est de la France (Alsaciens et Mosellans) sont évacuées vers le Sud de la France. La crainte, à cette époque, est que les populations civiles proches de la frontière allemande ne soient victimes des combats.

La famille Glanzberg se retrouve ainsi à Aytré, près de La Rochelle. Elle y arrive le 9 décembre 1939, peut-on lire sur une liste de réfugiés de l'époque et se voit remettre quelques objets pour son installation : « 6 bols – 1 châlit – 1 paillasse – 6 couvertures – 6 sacs de couchage – 1 lit de la cour des Ripaux ».

doc. 7. Liste des réfugiés qui s'installent à Aytré en 1939  
Photocopie de la page du cahier de la mairie d'Aytré



### Le service militaire de Philippe au moment de l'offensive allemande

Philippe est né en 1920, il appartient donc à ce qu'on nomme à une époque où le service militaire est obligatoire : la « classe 1940 », celle appelée sous les drapeaux en 1940, l'année de ses 20 ans.

Il est incorporé à Coulommiers (à l'est de Paris) avec les conscrits originaires d'Alsace et de Moselle, avant l'offensive allemande de juin 1940. Devant l'avancée allemande son régiment est replié dans les Landes. Peu de temps après l'armistice est signé.

L'armistice du 22 juin 1940 divise alors le pays en une zone occupée au Nord et une zone « libre » (où se trouve le régime de Vichy du maréchal Pétain) au sud. L'Alsace et la Moselle sont, comme en 1871 annexées au Reich allemand. La Rochelle se trouve dans la zone occupée.

Après l'Armistice, les conscrits de la classe 1940 sont rapidement démobilisés puisqu'on n'a pas besoin d'eux : il y a plus d'un million et demi de Français prisonniers de guerre en Allemagne. La guerre étant terminée pour la France, la convention d'armistice limite le nombre d'hommes sous les drapeaux.

Les camarades Alsaciens-Lorrains de Philippe rentrent rapidement dans leurs foyers... pas lui, qui est Juif.

Ces jeunes Alsaciens-Lorrains, en repartant dans leur région d'origine devenue allemande, seront ensuite enrôlés dans la Wehrmacht –l'armée allemande-, face aux Soviétiques (ce seront ceux qu'on appelle les « malgré-nous »).

Philippe doit d'abord se présenter à Toulouse où il est enfin démobilisé. L'officier supérieur qui s'occupe de signer les papiers, n'aimant sans doute pas les Juifs, ne lui délivre pas de laissez-passer pour franchir la ligne de démarcation afin qu'il puisse rejoindre sa famille en zone occupée.

Philippe réussit néanmoins à passer en zone occupée près de Langon (à proximité de Bordeaux) : un passeur le déleste de quelques biens (chaussures, vêtements) et lui indique un chemin où les sentinelles allemandes se croisent ce qui permet de traverser sans encombre. Il marche à pied jusqu'au-delà de Langon puis monte dans un train pour Bordeaux. Là il apprend qu'il n'y a plus de train pour La Rochelle mais un cheminot qui livre les journaux accepte de le faire monter dans son wagon et il arrive ainsi à La Rochelle dans la nuit. Il doit encore attendre que le jour soit levé pour rentrer à pied à Aytré : il y a désormais un couvre-feu à 20 h qui interdit à toute personne de circuler la nuit.

### La vie d'une famille de confession israélite sous le régime de Vichy : 1940-1943

La famille Glanzberg est à nouveau réunie mais subit progressivement les brimades infligées par la législation antisémite de Pétain mise en place à partir d'octobre 1940 : interdiction de fréquenter les jardins et les parcs publics, les cinémas, les restaurants... Même l'esplanade le long de la mer est interdite.

Aucune distraction n'est plus réellement possible sauf en se cachant : Catherine, sa sœur, écrit dans son journal au début de 1944 qu'elle est allée au cinéma (la première fois en un an).

Il existe également des heures pour aller faire ses courses (on a gardé pour les Juifs un créneau horaire -15 h 16 h- où les magasins déjà peu achalandés ordinairement sont presque vides...).

A partir d'octobre 1940 (date de l'entrevue de Montoire entre le maréchal Pétain et Hitler), le régime de Vichy va entamer une collaboration constante avec l'Allemagne nazie qui prend des formes diverses selon la zone où l'on se trouve.

En zone occupée les troupes allemandes ne sont pas suffisamment nombreuses pour administrer le territoire : l'administration française (préfets, maires, secrétaires de mairie, police, gendarmerie...) reste donc en place (sauf quelques individus considérés comme peu sûrs par les Allemands et qui sont destitués<sup>8</sup>) et applique à la fois la législation mise en place par le régime de Vichy et les prescriptions des occupants.

Arrondissement de La Rochelle Mairie d'Aytré

Nombre total de personnes juives : 9

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Nationalité	Profession	Confession	Date d'entrée en France
Lichtenstein Simon	11.3.1882 à Kopyovrad	Tchèque	veuve	Israélite	10 juillet 1908
Rozen Martin	11.3.1880 à Kopyovrad	français par décret de naturalisation du 29.3.1938	dentiste	Israélite	6 mai 1908
Glanzberg Adolphe	12.12.1889 à Rybnik	français par décret de naturalisation du 11.6.1938	industriel	- do -	novembre 1908
- né Spatz - Kalda	13.10.1886 à Polka	français par décret de naturalisation	1/ professeur	- do -	- do -
Glanzberg Philippe	29 février 1901 à Saarbrück	français	industriel	- do -	-
- Kalman	27 août 1901 à Saarbrück	- do -	agriculteur	- do -	-
- Israël	27 janvier 1903 à Saarbrück	- do -	industriel	- do -	-
- Kathe	15 mai 1904 à Saarbrück	- do -	Israélite	- do -	-
Yegorovitch Marcel	2 avril 1925 à Metz	- do - né de parents naturalisés français	industriel	- do -	-

Total recensé le 30 avril 1941

le 20/12/1941

Revisé par la Maire le 6 mai 1942

doc. 8. Liste recensant les personnes juives résidant à Aytré établie le 30 avril 1941, mise à jour le 20 décembre 1941, retranscrite le 6 mai 1942

<sup>8</sup> C'est le cas par exemple du maire de La Rochelle, Léonce Vieljeux.

En zone non-occupée il n'y a pas de présence allemande jusqu'à ce qu'en novembre 1942, à la suite du débarquement allié en Afrique du Nord, les Allemands occupent également cette zone. C'est la législation du gouvernement de Vichy mené par le Maréchal Pétain et Pierre Laval son conseiller qui s'applique.

A Aytré le maire est tenu de recenser les familles juives résidant dans sa commune. Une liste manuscrite du 30 avril 1941 fait état d'un total de 9 personnes juives dans la commune : un Hongrois (Simon Lichtenstein), un Français naturalisé (Martin Rozen), les 6 Glanzberg et un adolescent né à Metz (Marcel Wigdorewicz) qui est hébergé chez la famille Glanzberg.

Le garde-champêtre d'Aytré vient les contrôler de temps à autre : le contrôle est bon enfant.

Sur cette liste les professions des personnes sont indiquées : Philippe est mécanicien, Charles ajusteur, Israël ferblantier et Kathe modiste.

Sur cette première liste les enfants Glanzberg ont conservé leur prénom tel qu'il figure sur leurs papiers d'identité. Toutefois dans les documents moins officiels Israël et Kathe francisent leur prénom en Isidore et Catherine.

C'est ce qui apparaît dans un document ultérieur : il faut à l'époque rédiger une déclaration sur l'honneur si l'on possède une bicyclette.

Les déclarations des quatre enfants Glanzberg datent de décembre 1942 : Philippe y déclare un « vélo de course de marque Terrot aux boyaux usagés », Charles a un « vélo en assez bon état », Isidore un « touriste demi ballon homme » et Catherine un « vélo de dame pas en état de marche » !

A travers ces déclarations on retrouve une trace de l'activité professionnelle de ces quatre jeunes qui ont à l'époque 22, 21, 19 et 18 ans.

nom: Glanzberg Philippe  
Domicile: Bour des Rippeaux à Aytré 347  
Nature du cycle: Course  
marque: Terrot  
Lieu de Travail: E.I.C. à Aytré -  
Etat de la bicyclette: boyaux usagés  
Année de construction: 1930 -  
Le soussigné déclare que les renseignements  
ci dessus sont sincères et véritables  
Glanzberg

doc. 9. Déclaration de la bicyclette de Philippe décembre 1942

Philippe travaille à cette époque chez E.I.C. (Entreprises Industrielles Charentaises) à Aytré.

Il s'agit d'une usine fabriquant du matériel ferroviaire réquisitionnée par les Allemands en 1940. (Après guerre elle sera rachetée puis absorbée par le groupe Alstom : elle est aujourd'hui la plus grosse entreprise industrielle de l'agglomération rochelaise et occupe toujours le même site industriel).

Philippe raconte avoir été installé devant un tour préréglé par quelqu'un de qualifié alors que lui-même n'était pas ajusteur-tourneur et avoir ainsi pu travailler dans cette entreprise. C'est cette spécialité qu'il déclarera plus tard en arrivant en déportation.



Ses deux frères se sont déclarés comme serrurier (Charles) et plombier à La Pallice (Isidore).  
 Entre temps un courrier du préfet de Charente Maritime en date du 1<sup>er</sup> juin 1942 adressé au Marie d'Aytré lui a enjoint de faire appliquer l'ordonnance allemande du 28 mai 1942 sur le port d'une insigne pour tous les Israélites de plus de 6 ans et précise que cette mesure devra être effective à partir du 7 juin.  
 La mairie d'Aytré convoque les 9 Juifs dénombrés dans sa commune pour leur faire remettre trois étoiles jaunes par personne.  
 La législation de l'époque exige qu'en échange de ces étoiles qu'il faut impérativement coudre (de manière à ce qu'on ne puisse pas facilement les retirer) l'on doit donner l'un des « points de textile » (un de ces tickets de rationnement qui permettent en période de guerre d'acheter les biens de première nécessité).  
 C'est Philippe qui va chercher ses insignes et signe pour toute la famille.

Commune d'Aytré

Etat des insignes juives remis

Noms et Prénoms	Nombre d'insignes remis	Points remis	Remarques
Glauszberg Isidore	3	1	<del>Glauszberg</del>
Glauszberg Hilda	3	1	<del>Glauszberg</del>
Glauszberg Isidore	3	2	<del>Glauszberg</del>
Glauszberg Charles	3	1	<del>Glauszberg</del>
Glauszberg Philippe x	3	1	<del>Glauszberg</del>
Glauszberg Catherine	3	1	<del>Glauszberg</del>
Rozen Martin	3	(1) -	Rozen
Wassermann Samuel	3	1	<del>Wassermann</del>
Eichstein Léon	3	1	Leichtenstein

(1) n'a remis aucun point

Signé

doc. 10. Liste de remise des insignes aux personnes juives d'Aytré, juin 1942. L'employé de mairie pousse le zèle jusqu'à noter que Martin Rozen n'a pas remis de point textile en échange de ses étoiles jaunes...

L'état se resserre progressivement : dans un courrier du 26 octobre 1942, le préfet de la Charente-Maritime qui compte désormais un « service des Juifs » (il n'était pas mentionné en juin, sans doute n'existait-il pas encore officiellement) demande au maire d'Aytré de donner des détails sur les Israélites demeurant dans sa commune : état matrimonial, nombre d'enfants, nationalité et dans le cas de français naturalisés la date de naturalisation.

Il faut rappeler en effet que le régime de Vichy n'hésitera pas, à faire annuler les décrets de naturalisation qui ont été signés juste avant la guerre au bénéfice d'étrangers de confession israélite or ces Juifs devenus apatrides seront les premiers arrêtés puis déportés.

La famille Glanzberg, naturalisée dès 1928, restera française, cela ne l'empêchera pas de subir brimades, puis déportation.

Le Maire d'Aytré est diligent et répond dès le 29 octobre 1942 en adressant une liste dactylographiée mentionnant les désormais 8 personnes juives de la commune avec les indications demandées.

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME  
 -----  
 COMMUNE D'AYTRÉ

Aytré, le 29 Octobre 1942

Préfecture de la Charente Maritime  
 "SERVICE DES JUIFS"  
 LA ROCHELLE

V/ Refer. JC.PS  
 R/refer. 059I

**E T A T** fourni en exécution des instructions contenues dans votre lettre citée en référence.

NOM et PRENOMS	DATE & LIEU DE NAISS.	NATIONALITE	SIT DE FAMILI
LICHTENSTEIN Simon	1/8/93 HAGYVARAD	HONGROISE	Marié en en
ROZEN Martin	12/8/1890 KOSNIÉVICS	Français par décret de Natur. 29/3/23	Marié en en
GLANZBERG Adolphe	12.12.89 PZENORSKI	Français par décret de Natur. 14/6/28	Marié 34enf
GLANZBERG <del>xxxxxx</del> née SPATZ Hilda	23/10/94 BOLKA	Française p. Décret de natural. 14/6/28	Epouse
GLANZBERG Philippe	24.2.20 SAARBUCC	FRANÇAIS	Enfant. C1
-*- KALMAN	27.10.21	-*-	- id -
-*- Israël	27.1.23	-*-	- id -
-*- Kathe	25.3.24	-*-	- id -

A Aytré, le 29 Octobre 1942

Le Maire :

doc. 11. Nouvelle liste des Juifs résidant à Aytré en octobre 1942

### L'installation à Chaniers, janvier 1943

Le document précédent est surchargé mentionnant l'expulsion de la famille Glanzberg vers Chaniers le 30 janvier 1943 et celle de Simon Lichstenstein vers Mauzé le 2 février 1943.

Un nouveau courrier en effet est arrivé à la mairie d'Aytré le 13 janvier 1943, courrier noté « très urgent ». Le préfet y annonce que les autorités de l'armée allemande ont décidé d'expulser tous les Juifs de la zone côtière interdite. Ils doivent trouver une résidence soit dans le même département, soit dans un autre département de

la zone occupée.

*S'ils ont des attaches à Paris ils doivent s'y rendre préférentiellement. (On rappellera que la grande rafle du Vel d'Hiv a eu lieu en juillet 1942 et que se rendre à Paris est une manière de se jeter dans la gueule du loup...). Ils peuvent emporter avec eux tout mobilier et objet leur appartenant et doivent avoir quitté la commune avant le 30 janvier.*

*C'est ainsi que la famille Glanzberg va se fixer à Chaniers, près de Saintes, au Maine Allain.*



doc. 12. Charles Glanzberg et Marcel Wigdorewicz à Chaniers en 1943

*Philippe et ses frères travaillent désormais pour une entreprise alsacienne la Comessa (Construction Mécanique Schiltigheim–Strasbourg), déplacée près de Saintes. Cette entreprise s'occupe de la maintenance du matériel ferroviaire et travaille pour les Allemands.*

*Les trois frères se débrouillent pour usiner des pièces défectueuses de manière à retarder les réparations et entraver le bon fonctionnement du transport ferroviaire. Ils ne sont pas les seuls à agir de la sorte : d'autres ouvriers font du sabotage.*

A ce stade de la guerre les actes de résistance, discrets (distribution de tracts, renseignement...) ou spectaculaires (par exemple l'assassinat d'officiers allemands, le dynamitage de voies ferrées) commencent à se multiplier.

Des réseaux s'organisent, que ce soient des réseaux communistes (comme ceux des F.T.P -Francs Tireurs Partisans-) ou des réseaux gaullistes (organisés par le général de Gaulle depuis Londres).

*Philippe et ses frères sont rattachés à un groupe de FTP*

Les résistants sont impitoyablement traqués par la Gestapo et leurs membres arrêtés, torturés, déportés dans des camps. Ceux qui leur viennent en aide subissent un sort identique.

Des otages sont parfois également capturés au hasard parmi la population civile et fusillés ou déportés pour terroriser la population.

Ces résistants déportés vont être envoyés dans des camps situés en Allemagne : Dachau (près de Munich), Buchenwald (près de Weimar dans l'est de l'Allemagne), Mauthausen (en Autriche près de Linz), Neuengamme (près de Hambourg), Bergen-Belsen (près de Hanovre), le Natzwiller-Struthof (en Alsace). Les femmes résistantes sont envoyées au camp de Ravensbrück (au nord de Berlin).

Le sort de la guerre semble en train de changer : les Etats-Unis sont entrés en guerre fin 1941 et commencent à contre-attaquer face aux Japonais dans le Pacifique ; les Alliés ont débarqués en Afrique du Nord en 1942 et ont capturé l'Afrika Korps de Rommel. Plus symboliquement encore en février 1943 l'Armée Rouge a repris Stalingrad et le maréchal allemand Von Paulus a été contraint à capituler : la Wehrmacht est désormais en difficulté sur le front russe et va y perdre des millions d'hommes.

Les années 1943, 1944 et 1945 vont être les plus meurtrières, tant pour les militaires sur les différents fronts que pour les civils.

**Arrestation puis déportation des trois frères Glanzberg août-novembre 1943**

**L'arrestation à Saintes août 1943**

*Le 20 août 1943, les trois frères Glanzberg sont envoyés à La Rochelle pour une raison professionnelle. A peine sont-ils descendus du train qu'ils sont interpellés à la gare de la Rochelle par un officier de la Gestapo : ils sont Juifs, ils n'ont rien à faire dans la zone interdite.*

*La Gestapo de La Rochelle appelle celle de Saintes et les trois frères sont renvoyés par le train, seuls et sans escorte. Ils n'ont rien à se reprocher estiment-ils. Il ne leur vient pas à l'idée de sauter du train, de se cacher, ils sont confiants.*

*Pourtant à la gare de Saintes ils sont arrêtés par des gendarmes puis emprisonnés à la prison de Saintes. Sous la torture de la Gestapo ils avouent être juifs (ce dont les policiers ne s'étaient pas aperçus en les arrêtant car ils portaient un bleu de travail de l'usine sans étoile jaune).*

*Philippe raconte que son frère Charles, d'un caractère entier et qui avait fait de la boxe, a été le plus durement frappé.*

*Quelque temps plus tard, les trois frères sont acheminés par des gendarmes français en wagon de 3<sup>e</sup> classe, menottes aux mains comme des criminels jusqu'au camp de transit de Poitiers (route de Limoges). Ce camp regroupe alors des Juifs et des Tsiganes (ces derniers y resteront toute la guerre).*

**Transfert au camp de Drancy**

*De là ils sont emmenés à Drancy, en banlieue parisienne, dans le camp de transit d'où sont partis la quasi-totalité des convois de déportés juifs depuis la France.*

*A partir de là le sort de Philippe et de ses deux frères ne va suivre le sort réservés aux résistants français non juifs : ils ne sont pas transférés à Compiègne (qui est le principal camp de regroupement des résistants avant leur transfert en Allemagne) mais à Drancy où sont rassemblés les Juifs raflés.*

*Drancy est un ensemble d'HLM non terminés, situés à proximité de la gare du Bourget en banlieue parisienne. C'est là que sont parqués à partir de 1942 les Juifs raflés en région parisienne puis, progressivement, ceux qui ont été arrêtés en province.*



doc. 13. Photographie d'un des bâtiments de Drancy en 2009

*Aujourd'hui Drancy est toujours un ensemble de logements HLM (en cours de réhabilitation) On y trouve plusieurs plaques commémoratives, un petit musée et un monument*



## Le convoi n°62, Drancy 20 novembre 1943

Le 20 novembre 1943 Philippe et ses deux frères se retrouvent à bord du convoi n°62 à destination d'Auschwitz-Birkenau.

Sur ce convoi de 1 200 personnes, il n'y aura que 29 survivants (dont 2 femmes)... auxquels s'ajoutent les 19 qui ont sans doute réussi à sauter d'un wagon avant le passage de la frontière allemande.

Ce sont les chiffres que les historiens (notamment l'équipe de Serge Klarsfeld), ont pu reconstituer à partir des archives très précises puisque chaque personne déportée est enregistrée avec son nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité.

Ce sont des Allemands qui sont chargés de faire monter les gens dans les wagons avec l'aide de gendarmes français. Philippe est frappé par le fait que l'on fait embarquer dans le convoi des malades (invalides et grabataires) qu'on est venu arracher de leurs lits de l'hôpital Rothschild et qui vont mourir pendant le trajet.

Le convoi n°62 est un convoi de représailles : à Drancy les Allemands ont découvert un tunnel en cours de creusement, preuve d'un plan d'évasion. Ils décident de déporter les coupables et ceux qui sont internés en même temps à Drancy.

Aujourd'hui une plaque commémorative rappelle cette tentative d'évasion organisée par un certain nombre de détenus de Drancy notamment le commandant français du camp, le colonel Blum. L'histoire du creusement de ce tunnel était tombée dans l'oubli jusqu'à ce que, récemment, un gymnase soit construit à proximité des HLM de Drancy et qu'en creusant les fondations les ouvriers ne redécouvrent la sortie du tunnel.



doc. 14. Plaque devant le gymnase de Drancy

« Sous cette allée à 1 m 50 de profondeur passait le tunnel de l'évasion du camp de Drancy. 70 internés répartis en 3 équipes œuvrèrent de jour et de nuit pour sa réalisation. Commencé en septembre 1943 long de 36 mètres il fut découvert par les nazis en novembre 1943 et ne fut jamais achevé. Il manquait 3 mètres pour atteindre la liberté »

Parmi les déportés du convoi n°62, Philippe rencontre Monsieur Ernest Lipmann (l'un des fondateurs de la célèbre fabrique de montres Lip) dont il porte sa valise : lui et sa femme ne reviendront pas.

On retrouve la trace de ces deux personnes déjà âgées dans les listes des déportés du convoi n°62 : Ernest David Lipmann était né le 2 août 1869 à Besançon, sa femme Edmée Elise Lipmann née Wolff était née à Mulhouse le 9 mars 1879. Ils sont décédés le 27 novembre 1943 à leur arrivée à Auschwitz

Le train, composé de wagons à bestiaux, met plus de cinq jours avant d'arriver à destination. Il y a 80 personnes entassées par wagon, qui ne reçoivent ni à boire ni à manger pendant le voyage.

A Drancy un monument a été pour rappeler le souvenir de ces convois de déportations. C'est en effet de Drancy que sont partis la quasi-totalité des Juifs déportés depuis le territoire français.

Un wagon à bestiaux y a également été installé, semblable à ceux dans lesquels les déportés étaient

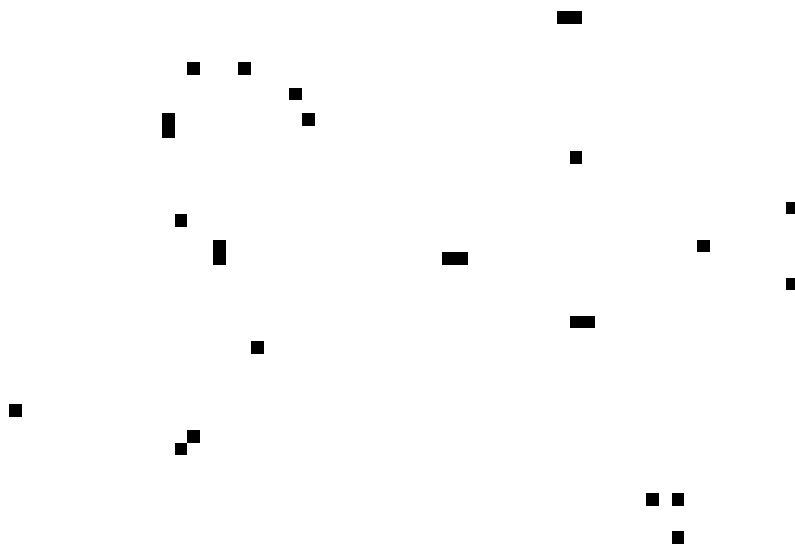
emmenés. Y figure la mention « 40 hommes, 8 chevaux en long » (indication qui concerne les transports de troupes habituels en temps de guerre).



doc. 15. Photographie du wagon installé à Drancy (2009)

### Arrivée à Auschwitz (novembre 1943)

Auschwitz se trouve en Haute-Silésie près de Cracovie dans la partie de la Pologne qui a été annexée au Reich après la conquête de la Pologne en septembre 1939. C'est là que se trouve le camp le plus vaste (et le plus connu) de tous les camps nazis, qui est à la fois un camp de concentration (où l'on trouve des déportés résistants soumis à un travail harassant) et un camp d'extermination (Birkenau) où seule une très faible proportion des arrivants est retenue pour le travail. La plupart des arrivants (vieillards, mères et enfants en bas âge, parents âgés avec leurs enfants) sont destinés à être directement envoyés dans les chambres à gaz puis les fours crématoires.



doc. 16. Carte des principaux camps nazis

Source : Marcel Duby, *Livre de la déportation de*, Robert Laffont, 1995

Lorsque Philippe arrive à Auschwitz à la fin de l'année 1943, les autres camps d'extermination : Treblinka (proche de Varsovie), Sobibor, Maidanek et Belzec (près de Lublin), Chelmno (près de Lodz) ne fonctionnent



pratiquement plus : la quasi-totalité des Juifs de Pologne a déjà été exterminée Entre les massacres par balles à l'été 1941, la surmortalité dans les ghettos à partir de 1942 et l'extermination systématique à partir de l'été 1942 dans ces cinq « centres de mise à mort », il ne reste pratiquement plus un Juif polonais, ukrainien ou balte en vie.

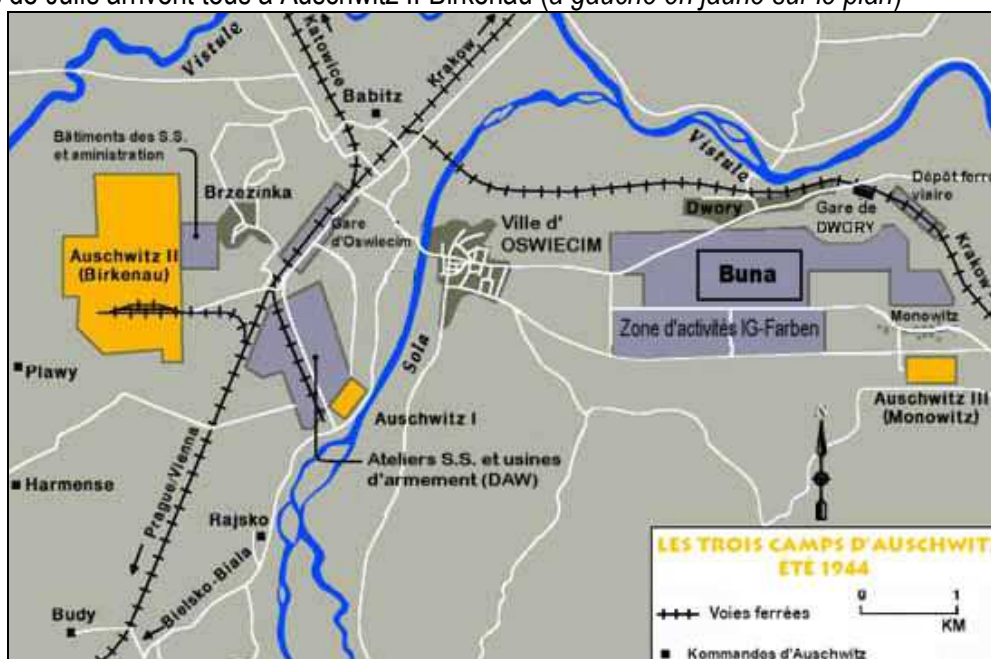
Par contre Auschwitz va continuer à servir, jusqu'à sa libération en janvier 1945, de lieu d'arrivée pour tous les Juifs issus d'autres pays européens (France, Belgique, Pays-Bas, Roumanie, Hongrie, Grèce).

Ce camp est immense par rapport aux « centres de mise à mort » comme Treblinka ou Sobibor qui ne comptent qu'une chambre à gaz, un crématoire et quelques baraques où dorment les quelques détenus qui s'occupent des opérations et qu'on nomme « Arbeitsjuden » (littéralement « Juifs du travail »).

On a très peu de témoignages de survivants de ces « centres de mise à mort »... car il n'y a quasiment pas eu de survivants : les « Arbeitsjuden » qui travaillaient dans ces commandos à couper les cheveux, trier les vêtements, récupérer les cadavres dans les chambres à gaz et les faire brûler dans le crématoire étaient régulièrement remplacés et gazés. Très peu ont survécu.

Auschwitz est un camp immense parce qu'aux installations d'extermination (dont 4 chambres à gaz) se juxtapose un gigantesque camp de concentration qui compte de multiples annexes. Il se situe à côté de la petite ville polonaise d'Oswiecim près de laquelle une immense usine de caoutchouc synthétique est en construction (la Buna), appartenant au groupe chimique IG-Farben.

Les convois de Juifs arrivent tous à Auschwitz II-Birkenau (à gauche en jaune sur le plan)



doc. 17. Plan des trois camps d'Auschwitz

### **Philippe et ses deux frères sont sélectionnés pour le travail**

Le 25 novembre 1943, à la sortie du train on ordonne aux arrivants de laisser sur place leurs bagages et de former deux files. Philippe (notamment du fait de son âge) fait partie de ceux qui sont choisis pour le travail. Il en est de même de ses deux frères.

Dans l'autre file se trouvent les vieillards, les femmes avec des enfants. Ceux qui ne peuvent pas marcher montent dans des camions. Tous sont conduits immédiatement à la chambre à gaz.

D'après les archives retrouvées sur les 1200 personnes du convoi (en fait un peu moins car il y a eu des décès pendant le voyage), 900 sont envoyés directement dans les chambres à gaz.

Ceux qui sont sélectionnés pour le travail doivent se mettre en colonne par 5 : d'après les archives, à l'issue de ce tri, 241 hommes et 45 femmes pénètrent dans le camp.



doc. 18. Photographie de l'entrée du camp d'Auschwitz-Birkenau

*Philippe et ses compagnons d'infortune doivent se mettre nus, sont rasés entièrement, désinfectés au pétrole, tatoués sur le bras gauche.*

*Philippe a le numéro 164 517, ses deux frères le numéro précédent et le suivant.*

*Ce numéro de tatouage est désormais leur seule identité : il faut le connaître par cœur, en allemand comme en polonais pour pouvoir réagir immédiatement à toute injonction d'un SS ou d'un « Kapo » (c'est le surnom donné dans les camps à certains détenus –souvent de droit commun- qui font exécuter les ordres pour le compte des SS).*

*On leur distribue des guenilles : Philippe a une veste et un pantalon civils avec un empiecement rayé blanc et bleu. Il a pour marquage un triangle jaune (Juif) et un triangle rouge (résistant).*

*Chaque détenu présente cette marque qui le classe dans une certaine catégorie (droit commun –vert-, juif –jaune-, juif-résistant –jaune et rouge-, politique...).*

### **La vie à Auschwitz-Birkenau : novembre 1943-janvier 1945**

*Philippe Glanzberg évoque les conditions effroyables de détention au camp : nourriture infecte et en quantité insuffisante, manque d'hygiène, coups, dureté du travail, conditions qui sont rappelées dans tous les récits des survivants, et quelques épisodes qui l'ont particulièrement marqué.*

*Le premier mois est un mois de quarantaine dans le camp A : les déportés nouvellement arrivés sont enfermés dans leur « block », n'ont pas à travailler mais doivent commencer à comprendre le système impitoyable dans lequel ils sont tombés.*

*Au cours de sa détention, Philippe va participer à différents « Kommandos » de travail : il transporte des pierres pour construire l'entrée monumentale du camp.*

*Il est séparé de ses frères qui n'ont pas déclaré la même spécialité que lui et travaille dans d'autres « Kommandos » notamment celui de « Zerlegebetrieb » (ferrailleur).*

*A propos de la vie quotidienne au camp Philippe évoque les mêmes conditions humiliantes que les autres survivants des camps : ce rituel de la soupe amenée dans de très lourds bidons et distribuée par le chef de block en fonction de ses préférés, souvent des déportés de la même nationalité.*

*Les premiers servis ne récupèrent qu'un bouillon bien peu nourrissant, les plus favorisés ont le droit à une soupe plus épaisse puisée dans le fond du bidon.*

*La nourriture est insuffisante en quantité : un « café » le matin, un morceau de pain noir, la soupe... c'est tout. L'ordinaire du camp s'améliore provisoirement au printemps 1944 : c'est l'époque où Auschwitz-Birkenau voit*

débarquer jusqu'à quatre trains par jour en provenance de Hongrie. Les Juifs hongrois ont apporté avec eux de nombreuses provisions, dont ils ne profiteront pas puisqu'ils sont pour l'immense majorité gazés dès leur arrivée. Les déportés du camp vont avoir pendant quelques jours une soupe plus épaisse.

Les déportés sont entassés à raison de 2 par couchette dans des châlits en bois à 3 étages avec de la paille et une couverture.

Philippe évoque aussi le problème des blessures et des maladies et de leur issue souvent fatale. Lui-même est blessé au doigt : il est envoyé au « Krankenbau » (l'infirmierie), est soigné et obtient 4 à 5 jours de « Schonung » (repos) : il doit rester au Block et n'est pas obligé pendant ces quelques jours à partir à pied avec son Kommando de travail. Malheureusement le Kapo l'astreint à la place à des corvées d'entretien du bâtiment.

Lors que le mal est plus grave l'on est envoyé au « Revier » (l'hôpital) lieu dont bien peu de détenus sont ressortis vivants. On y soigne avec très peu de moyens, on y isole les cas contagieux (par exemple ceux qui ont le typhus, la dysenterie...). Les Allemands ont une véritable phobie des épidémies.

Quelques épisodes frappants sortent de ce quotidien sordide. Philippe raconte avoir été obligé d'assister sur la place d'appel à la pendaison de détenus qui avaient réussi à s'évader et avaient autour du cou un écriteau « Ich bin wieder da » (Je suis de retour).

Un autre épisode plus surprenant l'a marqué : alors qu'il était dans un Kommando destiné à l'entretien d'une route. Philippe déjà de petite taille et fort affaibli par les conditions de vie dans le camp se voit obligé de transporter le matériel de géomètre.

Le SS qui garde le Kommando se rend compte qu'il ne tiendra pas le coup longtemps à ce régime. Il lui fait signe d'avancer un peu plus loin et de sauter dans un fossé à l'abri du regard des autres déportés.

Philippe croit voir sa dernière heure arriver : il est convaincu que le SS va profiter de la situation pour lui tirer une balle dans la nuque. Le SS se glisse avec lui dans le fossé et lui donne son sandwich, lui dit à quel point il en a marre de cette guerre et attend que le cauchemar prenne fin.

## La marche de la mort et la fin de la guerre : janvier-mai 1945

### L'évacuation du camp d'Auschwitz

De toute cette détention à Auschwitz l'épisode le plus dramatique est pour Philippe l'évacuation du camp en janvier 1945. Il ne peut aujourd'hui encore pas l'évoquer sans une émotion intense : cette marche de la mort représente le summum de la souffrance.

Nous sommes en plein hiver polonais : l'Armée rouge approche et les SS veulent faire disparaître toutes traces du camp : archives, cadavres, témoins...en particulier les membres des « Sonderkommandos » les commandos spéciaux chargés du fonctionnement des chambres à gaz et des crématoriums qui ont assisté de près à toutes les opérations.

Philippe fait partie des derniers évacués le 26 janvier –c'est la date de l'anniversaire d'un de ses frères, il s'en souvient précisément-

Les différents camps d'Auschwitz comptent alors environ parmi les 60 000 détenus (ce sont les chiffres estimés par les historiens); l'évacuation se fait dans une atmosphère de précipitation. Certains membres des « Sonderkommandos » vont réussir dans la panique du départ à se mêler discrètement aux autres détenus. Pendant toute la marche les SS demanderont si certains appartiennent aux « Sonderkommandos » sans pouvoir réussir à les identifier et les tuer.

Ne restent à Auschwitz que ceux qu'il est impossible d'évacuer et qui sont au « Revier » (à l'hôpital) pour cause de maladie.

Primo Levi dans son récit *Si c'est un homme*, fait partie des ces hommes qui n'ont pas évacué le camp en raison de leur faiblesse et qui ont eu la vie sauve grâce à cela. Les SS dans leur précipitation ne les ayant pas tués, ils ont survécu lorsque que le camp a été abandonné par les SS et que l'Armée rouge est arrivée.

Mais la plupart ont dû subir une évacuation traumatisante qualifiée de « marche de la mort ».

Lors de cette évacuation Philippe Glanzberg est avec ses deux frères : ils sont arrivés ensemble à Birkenau en novembre 1943 mais n'ont pas travaillé dans les mêmes Komandos, n'ont pas été ensemble dans les mêmes baraques et ne se sont pas vus pendant cette période.

*Les détenus survivants doivent marcher à pied dans la neige : Ils n'ont qu'une couverture et un tout petit morceau de pain, ils sont déjà épuisés par les mois de sous-alimentation, de travail et il faut marcher, marcher, marcher encore. Ceux qui tombent sont achevés sur place d'une balle. Le parcours est déjà jonché de cadavres.*

*Les survivants sont ensuite entassés dans des wagons découverts à raison d'une centaine par wagon. Ils fuient vers l'ouest : le trajet est interminable. Il fait un froid glacial accentué encore par la marche du train.*

*Arrivé en Tchécoslovaquie, le train s'arrête sous un pont au petit matin. Des ouvriers tchèques partent au travail et lancent leur casse-croute aux prisonniers.*

*Arrivés à Mauthausen en Autriche près de Linz, les rescapés doivent encore marcher à pied jusqu'au camp : près de leur colonne, ils aperçoivent des civils allemands, leur crient en allemand : « de l'eau, du pain... », mais personne ne fait le moindre geste de compassion envers ces hommes décharnés, ces fantômes.*

*Le calvaire n'est pas encore terminé. Philippe va encore passer trois mois dans un camp annexe de Mauthausen : Gusen I. Il y trouve des conditions un peu moins dures qu'à Birkenau : il travaille sur un tour qu'un autre détenu a réglé aux bonnes cotes dans une usine à l'abri du froid. La nourriture est toujours très mauvaise et insuffisante en quantité.*

*La détention continue car, par sa situation au cœur de l'Autriche le camp de Mauthausen où Philippe et ses frères ont été transférés est l'un des derniers libérés par les Américains le 5 mai 1945.*

*Ce jour-là Philippe est tellement faible qu'il ne peut plus marcher : il est évacué en brancard.*

## IVe PARTIE : L'APRES-GUERRE

### Le retour en France : 1945

Rapatrié en France par avion Philippe ne pèse plus que 35 kg, il est tuberculeux et envoyé dans un sanatorium pour reprendre des forces. Il mettra presque un an à retrouver une santé lui permettant de mener une vie à peu près normale.



doc. 19. Désinfection au D.D.T.

Philippe a conservé un imprimé administratif étonnant : le 5 juin 1945 soit un mois après sa libération, Philippe est désinfecté au D.T.T., insecticide aujourd'hui interdit destiné à tuer tous les parasites, notamment les poux porteurs du typhus. Cette maladie a explosé dans les camps à la fin de la guerre et tué des milliers de déportés déjà affaiblis.

L'imprimé se contente de dire que l'intéressé « ne présente aucune maladie s'opposant à son départ »...

A son retour Philippe va recevoir une carte de rapatrié et de l'aide (vêtements, argent) du Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés chargé d'accueillir ceux qui arrivent.



doc. 20. Carte de rapatrié 1945 (recto).  
 Les surcharges précisent les différentes sommes touchées  
 (par exemple neuf cent francs le 27 février 1946)



doc. 21. Carte de rapatrié 1945 (verso)  
 Malgré les surcharges on y lit la date : « carte prioritaire 29 août 1945 ».  
 Philippe est inscrit comme DP (Déporté politique), arrivé en Allemagne le 23.11.1943. On précise les camps  
 où il a été détenu : Auschwitz et Mauthausen. Les mentions manuscrites portent sur les vêtements qu'il a  
 touché à son retour



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
*La Rochelle*

DÉPORTÉ POLITIQUE

NOM, en capitales : *GLANZBERG*  
Pseudonyme : \_\_\_\_\_  
Prénoms : *Philippe*  
Date et lieu de naissance : *24. II. 20 Varrebruck (Varre)*  
Adresse actuelle : *3 quai Valin La Rochelle*  
Domicile légal (adresse habituelle) : \_\_\_\_\_  
Domicile légal avant l'arrestation : *Maine - Allain (Ch. - 14<sup>me</sup>)*  
Rapatrié le : *20.8.45* Carte N° *21469* Délivré par : *Ursatbourg*  
Quel organisme avait émis l'ordre de paiement de la prime de 5.000 francs :  
*Maison P. D. La Rochelle*  
Quel organisme a payé la prime de 5.000 francs : *Percepteur La Rochelle*  
Je demande à être payé par le percepteur de *La Rochelle*



Arrêté le : *20 juillet 43.* Déporté le : *20 novembre 43*

	1 <sup>er</sup> camp	2 <sup>e</sup> camp	3 <sup>e</sup> camp
Lieu de déportation	<i>Birkenau Auschwitz</i>	<i>Mauthausen Gusen I</i>	
N° matricule	<i>164 517</i>	<i>117 747</i>	
N° des blocs	<i>7. 12.</i>	<i>15</i>	
Commentaire	<i>Zerlegebekies</i>	<i>Prayer</i>	
Dates	<i>23. novembre 43 au 18. janv. 45</i>		<i>25. janvier 45 au 5 mai 45</i>
Motif de la déportation	<i>Propos antiallemand sabotage</i>		

Le soussigné certifie, sous la foi du serment, l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Date : *14 janvier 46.*

Signature :

Le contrevenant s'exposerait à des poursuites judiciaires.

Le présent imprimé devant servir, non seulement à payer la prime de déportation, mais aussi à établir la carte officielle de déporté politique, l'intéressé devra apposer ci-contre ses empreintes digitales. En outre, il fournira 2 photographies format identité de profil et un certificat de domicile (signature légalisée).

Si l'intéressé ne se présente pas à la Direction départementale, mais traite par lettre, les empreintes seront apposées en présence des autorités municipales ou, si l'intéressé est hospitalisé, des représentants de la direction de l'établissement.

Signature de Maire  
ou du Directeur de l'hôpital :

Cachet de la Mairie  
ou de l'hôpital :



doc. 22. Carte de déporté de Philippe en 1946 précisant son parcours comme déporté :

- sa date de retour en France (20 août 1945)
- le motif de sa déportation (« Propos antiallemand et sabotage »)
- les camps (Birkenau Auschwitz puis Mauthausen Gusen I jusqu'au 5 mai 1945)
- ses matricules : 164 517 et 117 747

On peut remarquer qu'à l'époque Philippe n'est pas traité différemment des autres déportés politiques qui rentrent des camps à la même date.

La spécificité de son parcours à Auschwitz-Birkenau est gommée par le fait qu'il s'est retrouvé à Mauthausen à sa libération avec une majorité de déportés politiques non juifs. Philippe est donc traité comme eux par le

service qui s'occupe des différentes catégories de rapatriés.

*Et pourtant son expérience est différente. Après la guerre il lui a été très difficile d'en parler. Il a fallu du temps...*

Tout d'abord personne n'avait vraiment envie d'écouter. Dans les esprits un amalgame était fait entre les différentes catégories de rapatriés : prisonniers de guerre, résistants des camps de concentration, survivants de l'extermination dont on n'a pas encore pris pleinement conscience...

Certes les conditions de détention ont été éprouvantes pour tous, à cause de la privation de liberté, de l'éloignement des proches, des conditions matérielles effroyables –sous-alimentation, manque d'hygiène-, des inévitables maladies qui en résultent...

Mais la plupart des résistants survivants ont retrouvé à leur retour leurs parents, leur famille. Les survivants juifs n'ont souvent plus de famille.

*Ce qui est différent par rapport aux rescapés non juifs arrêtés pour fait de résistance c'est qu'au retour de déportation, Philippe Glanzberg se rend compte qu'il n'a plus personne en vie parmi les nombreux oncles et cousins de la branche polonaise de sa famille. Il apprend également que ses parents et sa sœur ont été déportés à Auschwitz en 1944 et y sont morts.*

*La perte de cette petite sœur –âgée de 20 ans à l'époque- : Kathe sur ses papiers de naissance, Catherine sur ses papiers français, Ketty pour ses amies, est une douleur dont la blessure ne s'est jamais refermée...*

### **La déportation à Auschwitz-Birkenau d'Adolphe, Hilde et Catherine Glanzberg**

*Philippe apprend à son retour de camp que ses parents et sa petite sœur restés à Chaniers ont été dénoncés et déportés en 1944 : ils ont été transférés à Drancy puis à Auschwitz-Birkenau où ils ont été gazés à leur arrivée le 15 février 1944.*

*L'un de ses frères l'a appris à Auschwitz d'un détenu qui était dans le même convoi qu'eux mais ne l'a pas dit à l'époque à Philippe pour ne pas affecter encore plus son moral.*

*Philippe a retrouvé après guerre quelques feuillets que sa petite sœur avait confiés à une amie : des pages du journal qu'elle a commencé en janvier 1944 et deux lettres écrites dans le train l'emmenant à Paris.*

*Catherine s'y montre à plusieurs reprises inquiète du sort de ses frères dont elle est sans nouvelle depuis le 20 août 1943, date de leur arrestation. Elle écrit le 18 janvier 1944*

*«... de mes frères partis Mardi le 20 août 1943 toujours pas de nouvelles pourtant j'espère toujours. Je commence ce petit cahier dans la tristesse et l'ennui mais j'espère le finir dans la Joie et le Bonheur. »*

*«...il paraît que nos frères se trouvent en Haute-Silésie d'après des nouvelles reçu d'une famille J. partie avec eux qu'ils nous reviennent le plus vite possible c'est tout ce que je souhaite. », écrit-elle deux jours plus tard.*

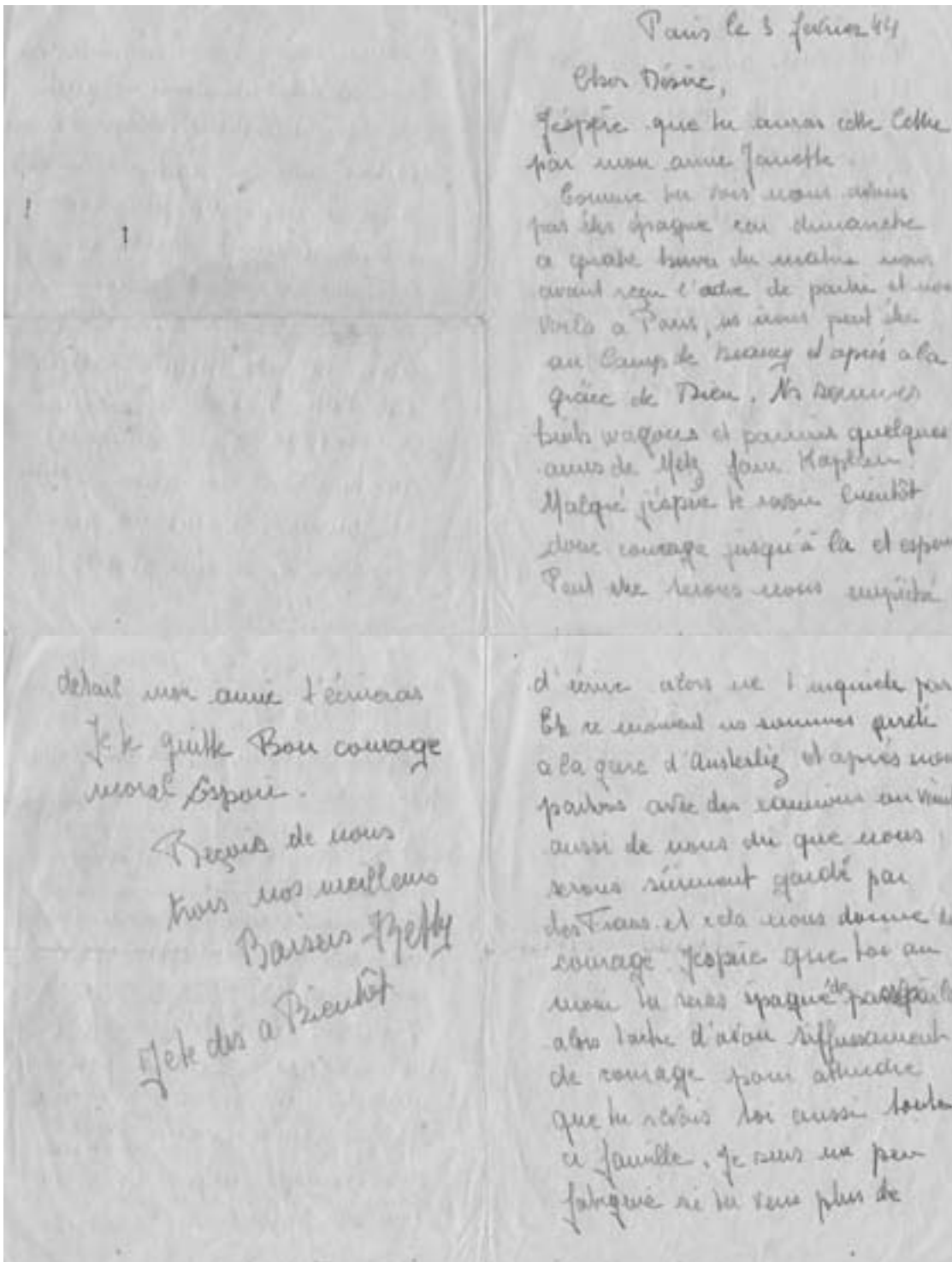
*Son autre souci est la santé de son père : Adolphe Glanzberg, né en 1889, a 54 ans. Il a été blessé à la Guerre de 1914 et en conserve des séquelles. Catherine espère pouvoir aider la famille en travaillant maintenant que ses trois frères ne sont plus là :*

*« Je voudrais trouver du travail (sic) car mon père commence à être fatigué et il n'a pas l'habitude », écrit-elle le 20 janvier.*

*En même temps cette jeune fille a des préoccupations de son âge : elle va au cinéma (même si c'est interdit), écrit des lettres à ses amies.*

*Son dernier message est daté du 3 février 1944. Elle écrit de la gare d'Austerlitz et jette la lettre du train en espérant qu'une bonne âme la postera et qu'elle arrivera à son destinataire, ce qui est effectivement le cas.*

*Cette lettre est destinée à son amie Janette et en contient une seconde presque identique pour une certaine Désiré reproduite ci-dessous.*



doc. 23. Lettre de Kathe (1)  
 doc. 24. Lettre de Kathe (2)

Paris, le 3 février 1944

« Cher Désire,

J'espère que tu auras cette lettre par mon amie Janette.

Comme tu vois nous n'avons pas été épargnés car dimanche à quatre heures du matin nous avons reçu l'ordre de partir et nous voilà à Paris, nous irons peut-être au Camp de Drancy et après à la grâce de Dieu.

Nous sommes huit wagons et parmi quelques amis de Metz Jane Kaplan. Malgré j'espère te revoir bientôt donc courage jusqu'à là et espère.

Peut-être serons-nous empêchés d'écrire alors ne t'inquiète pas. En ce moment nous sommes gardés à la gare d'Austerlitz et après nous partons avec des camions. Un vient aussi de nous dire que nous serons sûrement gardés

par des Français et cela nous donne du courage. J'espère que toi au moins tu seras épargné de passer par là alors tache d'avoir suffisamment de courage pour attendre que tu revois toi aussi toute la famille. Je suis un peu fatiguée si tu veux plus de détails mon amie t'écrira. Je te quitte. Bon courage moral Espoir.  
Reçois de nous trois nos meilleurs baisers Ketty  
Je te dis à bientôt »

*Ce qui est poignant dans cette lettre est la confiance aveugle en son pays d'adoption de cette jeune fille, naturalisée française à l'âge de quatre ans.  
Le fait d'avoir entendu dire (et le fait est exact) qu'elle serait gardée par des Français dans le camp de Drancy où elle va être transférée dans quelques heures suffit à la rassurer et lui redonner provisoirement courage.*

### **Que sont devenus Adolphe, Hilde et Catherine Glanzberg après le 3 février 1944 ?**

Nombreux sont les proches des personnes juives disparues pendant la guerre qui sont restées pendant des années avec leurs interrogations : où étaient-ils partis ? dans quelles conditions avaient-ils disparu ?

Sur ce plan Philippe qui était à Auschwitz-Birkenau au moment où ses parents et sa sœur y sont arrivés, savait à quoi s'en tenir et n'a pas eu à faire de recherches après guerre.

Les indications qui suivent montrent pourtant qu'il a fallu beaucoup de temps pour que les choses s'éclaircissent progressivement.

*En 1952 le Tribunal Civil de Première Instance de Saintes a rendu un jugement déclaratif concernant le décès des parents de Philippe et de sa sœur Kathe. Ces jugements ont été transcrits dans les registres d'Etat-Civil de la commune de Chaniers (dernière commune où ils ont habité) le 30 juillet 1952.*

*Le jugement arrête leur date de décès au 15 février 1944 au Camp d'Auschwitz, Allemagne. Deux mentions marginales ont été rajoutées par la suite : « Mort pour la France » inscrit le 22 septembre 1953 et « Mort en déportation » inscrit le 12 décembre 1994.*

Toutes les victimes mortes en déportation dont le corps n'a pas pu être retrouvé ont ainsi un acte de décès déclaratif portant ces deux mentions prévues par la loi : « mort pour la France » et « mort en déportation », ce qui permet d'attribuer à leurs éventuels enfants le statut de « pupille de la Nation ».

Cet acte administratif n'est symboliquement pas grand-chose. Mais il permet juridiquement de clarifier une situation et de mettre fin à l'attente d'un retour.

Sur le plan symbolique, c'est le travail des historiens, et notamment de l'équipe de Serge Klarsfeld<sup>9</sup>, qui a été plus important. En retrouvant toutes les listes des Juifs déportés depuis la France et donc tous les noms, les historiens ont permis à toutes ces victimes de la Shoah de retrouver une identité.

### **La liste des convois de Juifs déportés**

Il existe une liste de tous les convois qui sont partis de France entre 1942 et 1944. On connaît précisément l'effectif, le nombre de survivants et l'identité de toutes les personnes (leur nom, leur prénom, leur date et lieu de naissance).

En voici un court extrait mentionnant quelques convois dont les deux convois qui concernent la famille Glanzberg : le N°62 du 20 novembre 1943 et le n°68 du 10 février 1944.

Le premier convoi de Juifs part de Compiègne en mars 1942, c'est un convoi d'hommes tous destinés au travail. A cette date on peut encore feindre de croire que les Juifs seront déportés vers l'est pour servir de main-d'œuvre.

Mais l'illusion cesse rapidement, dès le 7<sup>e</sup> convoi, en juillet 1942 qui comprend des hommes, des femmes et des enfants, un pourcentage important est gazé dès l'arrivée (un tiers environ).

Dès septembre 1942 on entre dans une situation qui sera désormais habituelle jusqu'à la fin : entre 75 % et 90 % des arrivants sont gazés dès leur arrivée.

Le dernier convoi part de Drancy le 31 juillet 1944, alors même que la Normandie est déjà libérée...

---

<sup>9</sup> Serge Klarsfeld est, pendant la guerre, un enfant juif de nationalité roumaine, réfugié à Nice avec sa famille. Il échappe à la déportation, caché dans un placard, pendant que sa famille est emmenée par la Gestapo. C'est aujourd'hui un avocat et historien qui a beaucoup œuvré pour la traque des criminels nazis et l'histoire de la déportation des Juifs de France.

Au total ce sont plus de 73 000 Juifs qui sont partis de France, principalement depuis le camp de Drancy.  
 En 1945, il n'y a que 2 190 survivants dont 740 femmes, soit seulement 3 % de survivants...  
 Plus de 28 000 d'hommes et de femmes avaient été sélectionnés pour le travail à leur entrée dans les camps.  
 Seuls 7,5 % d'entre eux sont encore en vie en 1945.

DATE DE DEPART	N° du convoi	LIEU DE DEPART	CAMP DE DESTINATION	NOMBRE DE DEPORTES	GAZES A L'ARRIVEE AU CAMP DE DESTINATION	SELECTIONNES AU CAMP DE DESTINATION		SURVIVANTS EN 1945	
						Hommes	Femmes		
<b>1942</b>									
27. 3.	1	COMPIEGNE	AUSCHWITZ	1 112		1 112		19 H	
19. 7	7	DRANCY	AUSCHWITZ	999	375	504	121	16 H	
18. 9	34	DRANCY	AUSCHWITZ	1 000	859	31	110	21 H	
<b>1943</b>									
20.11	62	DRANCY	AUSCHWITZ	1 200	914	241	45	29 dont	2 F
<b>1944</b>									
10. 2	68	DRANCY	AUSCHWITZ	1 500	1 229	210	61	42 dont	24 F
31. 7	77	DRANCY	AUSCHWITZ	1 300	726	291	283	209 dont	141 F
TOTAL GENERAL:				73 853	45 802 rectifié 42 310	17 061 rectifié 20 117 H. et 8 637 F Total: 28 754		2 190 dont	740 F

doc. 25. *Extrait de la liste des convois partis de France*

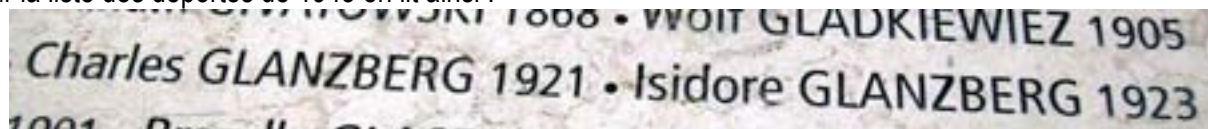
A titre de comparaison on estime à 86 000 personnes le nombre de déportés (résistants, opposants anti-nazis, otages) essentiellement partis depuis les camps de regroupement de Compiègne et de Romainville. Le taux de mortalité est estimé à plus de 40 % (soit 35 000 morts). Un peu moins de 60 % soit environ 50 000 de ces déportés sont donc rentrés en France après la guerre.

### La mémoire des Juifs déportés

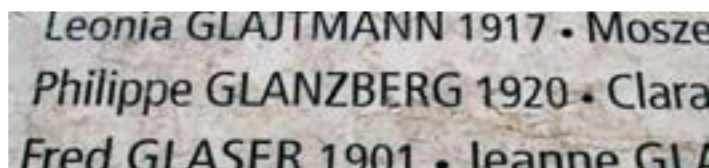
Un mur des noms a été inauguré au Mémorial de la Shoah à Paris<sup>10</sup> en 2005 à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Ce mur vient compléter la crypte qui se trouve au sous-sol du Mémorial. Des cendres des martyrs recueillies dans les camps de la mort ainsi que dans les ruines du ghetto de Varsovie y ont été ensevelies le 24 février 1957 dans de la terre d'Israël, conformément à la tradition, par le grand Rabbin Jacob Kaplan. Cette crypte sert de lieu de recueillement collectif.

Ce mur des noms est davantage un lieu de recueillement individuel où les familles allument des bougies ou déposent un caillou, en mémoire de leurs morts. On y trouve inscrit les noms de tous les déportés juifs partis de France par année de déportation et par ordre alphabétique.

Sur la liste des déportés de 1943 on lit ainsi :

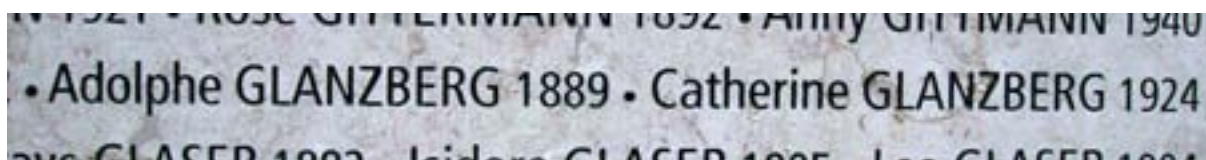


Et sur la ligne suivante :

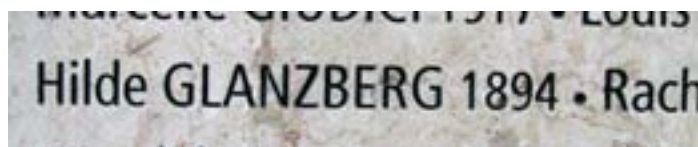


Sur celle de 1944 on lit :

<sup>10</sup> Le Mémorial de la Shoah se situe dans le IV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue Geoffroy l'Asnier.



Et sur la ligne suivante :



doc. 26. Extraits du mur des noms Mémorial de la Shoah à Paris

### **La vie d'après : 1946 à aujourd'hui**

*Malgré tout Philippe va faire sa vie. Il quitte la Lorraine avec un de ses frères après avoir entendu quelques réflexions antisémites (« ils les ont pas tous tués ! ») et retourne en Charente-Maritime où il a vécu pendant la guerre. Philippe s'installe à La Rochelle comme commerçant sur les marchés. Il épouse une Rochelaise. Il retournera ensuite vivre et travailler comme commerçant à Metz puis prendra sa retraite en Charente-Maritime.*

*Les Glanzberg ont deux filles, l'une vit aujourd'hui au Brésil, l'autre au Canada. Ils ont trois petits-enfants et un arrière-petit fils.*

*Philippe est allé souvent en Amérique voir sa famille jusqu'en 2007. Aujourd'hui il reste en contact fréquent avec elle par téléphone et internet.*

*Philippe et ses frères sont allés plusieurs fois en Israël rencontrer d'autres survivants.*

*Charles est décédé en 1996 à l'âge de 75 ans.*

*Le troisième frère Jules (qui a abandonné son prénom d'Isidore) vit toujours et habite aujourd'hui en Floride avec sa famille.*



doc. 27.

*Photographie des trois frères Glanzberg montrant leur tatouage : de gauche à droite Charles, Philippe et Jules*



### Glanzberg, Philippe, Jewish Survivor

Question	Answer
Name of Interviewee	Philippe Glanzberg Philippe Glanzberg (release name) Philippe Atlas (false name) Ephraim (other name)
Gender	Male
Date of Birth	02/24/1920
City of Birth	Saarbrücken (Germany)
Country of Birth	Germany
Religious Identity (Prewar)	traditional Judaism
Religious Identity (Postwar)	liberal Judaism
Religious Identity (Time Period Unknown)	
Ghetto(s)	
Camp(s)	Mauthausen (Austria : Concentration Camp) Drancy (France : Concentration Camp) Auschwitz II-Birkenau (Poland : Death Camp) Gusen (Austria : Concentration Camp) Poitiers (France : Internment Camp)
Went into Hiding	
Member of Underground, Resistance or Partisan Group(s)	Yes
Hiding or living under false identity (Location)	Aytré (France)
Type of hiding place	
Resistance Group(s)	Francs-Tireurs et Partisans
Liberated by	armed forces, United States
Location of liberation	Gusen (Austria : Concentration Camp)
Fled from Nazi controlled territory	No
Forced (death) Marches	Yes
Aid Giver, Liberator, or War Crimes Trials Participant	
Other Experiences	concealment of Jewish identity forced labor: body removal and disposal prisons
State of Interview	Charente-Maritime
Country of Interview	France
Language(s) of Interview	French
Length of Interview	1:32
Interview Code	26940

*doc. 28. Fiche récapitulative de l'interview de Philippe par la Fondation Spielberg*

*Philippe a laissé un témoignage filmé de près de 1 h 30 (archivé au Mémorial de la Shoah où il est consultable sur place) sur son expérience des camps. On en trouve la fiche récapitulative (en anglais) ci-dessus.*

Ce témoignage a été enregistré par l'équipe de la Fondation Steven Spielberg sur la Shoah créée en 1994 après le succès du film « La liste de Schindler ». La Fondation a ainsi recueilli les témoignages de plus de 50 000 survivants et témoins de la Shoah dans 57 pays et 32 langues.

*En 1998 Philippe est allé à Auschwitz accompagner un groupe de collégiens du collège Jean Guiton de Lagord (près de La Rochelle). Il est rentré gravement malade de ce voyage et a dû être hospitalisé.*



*doc. 29. Philippe et des collégiens de Jean Guiton à Auschwitz en 1998.*

*Cela ne l'a pas empêché de retourner ultérieurement dans des classes de 3<sup>e</sup> et de Première parler à des collégiens et des lycéens, et ce jusqu'à aujourd'hui.*

*Il dit avec beaucoup de modestie qu'il veut bien continuer à témoigner « si cela peut servir à quelque chose »...*

## Liste des documents

doc. 1.	Carte de l'Allemagne en 1919 .....	3
doc. 2.	Carte de l'Autriche Hongrie après la Première Guerre Mondiale .....	4
doc. 3.	Photographie la synagogue en bois de Gabin (Pologne).....	5
doc. 4.	Extrait du dictionnaire d'Elijah Levita XVI e siècle.....	6
doc. 5.	Photocopie du décret de naturalisation des Glanzberg .....	7
doc. 6.	Photographie souvenir d'une excursion près de Metz .....	10
doc. 7.	Liste des réfugiés qui s'installent à Aytré en 1939 .....	11
doc. 8.	Liste recensant les personnes juives résidant à Aytré établie le 30 avril 1941, mise à jour le 20 décembre 1941, retranscrite le 6 mai 1942.....	12
doc. 9.	Déclaration de la bicyclette de Philippe décembre 1942.....	13
doc. 10.	Liste de remise des insignes aux personnes juives d'Aytré, juin 1942 .....	14
doc. 11.	Nouvelle liste des Juifs résidant à Aytré en octobre 1942.....	15
doc. 12.	Charles Glanzberg et Marcel Wigdorewicz à Chaniers en 1943.....	16
doc. 13.	Photographie d'un des bâtiments de Drancy en 2009 .....	17
doc. 14.	Plaque devant le gymnase de Drancy .....	18
doc. 15.	Photographie du wagon installé à Drancy (2009) .....	19
doc. 16.	Carte des principaux camps nazis .....	19
doc. 17.	Plan des trois camps d'Auschwitz .....	20
doc. 18.	Photographie de l'entrée du camp d'Auschwitz-Birkenau .....	21
doc. 19.	Désinfection au D.D.T.....	24
doc. 20.	Carte de rapatrié 1945 (recto) .....	25
doc. 21.	Carte de rapatrié 1945 (verso).....	25
doc. 22.	Carte de déporté de Philippe en 1946 précisant son parcours comme déporté : .....	26
doc. 23.	Lettre de Kathe (1) .....	28
doc. 24.	Lettre de Kathe (2) .....	28
doc. 25.	Extrait de la liste des convois partis de France.....	30
doc. 26.	Extraits du mur des noms Mémorial de la Shoah à Paris .....	31
doc. 27.	Photographie des trois frères Glanzberg montrant leur tatouage :.....	31
doc. 28.	Fiche récapitulative de l'interview de Philippe par la Fondation Spielberg .....	32
doc. 29.	Philippe et des collégiens de Jean Guiton à Auschwitz en 1998. ....	33

## Sommaire

PREMIERE PARTIE : UNE ENFANCE EN SARRE (1920-1935) .....	2
La situation de l'Allemagne après la Première Guerre Mondiale .....	2
Une famille israélite originaire de Pologne .....	3
La situation des Juifs en Europe centrale après la Première Guerre Mondiale .....	4
Bar-mitsva puis émigration d'Adolphe Glanzberg .....	5
L'immigration en France dans les années 1920 et 1930 .....	6
La naturalisation française des Glanzberg .....	7
L'évolution de la communauté israélite de France et l'antisémitisme en France .....	8
La vie à Sarrebruck avant 1935 .....	9
IIe PARTIE : DE LA LORRAINE A LA CHARENTE MARITIME (1935-1943).....	10
Installation à Metz (1935-1939) .....	10
Le début de la guerre : évacuation des populations civiles de l'Est de la France et installation de la famille Glanzberg près de La Rochelle : 1939-1940.....	11
Le service militaire de Philippe au moment de l'offensive allemande .....	11
La vie d'une famille de confession israélite sous le régime de Vichy : 1940-1943 .....	12
L'installation à Chaniers, janvier 1943 .....	15
III e PARTIE LA DEPORTATION .....	17
Arrestation puis déportation des trois frères Glanzberg août-novembre 1943.....	17
L'arrestation à Saintes août 1943.....	17
Transfert au camp de Drancy .....	17
Le convoi n°62, Drancy 20 novembre 1943 .....	18
Arrivée à Auschwitz (novembre 1943) .....	19
Philippe et ses deux frères sont sélectionnés pour le travail .....	20
La vie à Auschwitz-Birkenau : novembre 1943-janvier 1945 .....	21
La marche de la mort et la fin de la guerre : janvier-mai 1945.....	22
L'évacuation du camp d'Auschwitz .....	22
IVe PARTIE : L'APRES-GUERRE .....	24
Le retour en France : 1945.....	24
La déportation à Auschwitz-Birkenau d'Adolphe, Hilde et Catherine Glanzberg.....	27
Que sont devenus Adolphe, Hilde et Catherine Glanzberg après le 3 février 1944 ?.....	29
La liste des convois de Juifs déportés .....	29
La mémoire des Juifs déportés .....	30
La vie d'après : 1946 à aujourd'hui .....	31



*Philippe Glanzberg à La Rochelle en 2009*

*Un grand merci à toi Philippe pour ta patience à répondre à nous nombreuses questions sur un passé si douloureux et pour nous avoir communiqué tes archives personnelles dont de nombreuses pièces sont insérées dans ce récit.*

*Chantal et Ghislain Le Guillou  
Novembre 2009*